

Dix thèses sur l'intelligence artificielle pour le nouveau programme fondamental social-démocrate

Remarques préliminaires

Ce document est une contribution au débat sur un nouveau programme fondamental social-démocrate. Il ne fournit pas de passages de programme prêts à l'emploi. Il expose pourquoi l'intelligence artificielle a sa place dans un programme fondamental – non comme une note en marge de la transition numérique, mais comme l'une des questions fondamentales de ce siècle.

Cette technologie transformera profondément l'humanité. Pour la première fois, une invention automatise le travail de l'esprit – le langage, l'analyse, la planification, le jugement – et non plus seulement la force des mains. Des décisions d'agir jusqu'ici réservées aux êtres humains risquent d'être abandonnées aux algorithmes manipulables d'une boîte noire. Le patron de DeepMind, Demis Hassabis, s'attend à un bouleversement dix fois plus grand et dix fois plus rapide que la révolution industrielle. À côté du changement d'époque géopolitique (la « Zeitenwende »), un second changement d'époque est ainsi en cours, encore moins remarqué du public, mais nettement plus important que celui décrit par Olaf Scholz : dans les centres de données et les doctrines tout autant que dans les modèles économiques.

Nous ne méconnaissons pas les chances. Une technique qui détecte plus tôt les maladies, accélère la mise au point de médicaments, rend le savoir accessible à tous, allège la tâche de l'administration et donne de nouveaux outils à la science peut aider à tenir une vieille promesse des Lumières. Mais les chances ne se réalisent pas d'elles-mêmes. Elles ne se réalisent que si les risques graves restent maîtrisés. Cela exige une régulation stricte et contraignante, dotée d'une légitimité démocratique. Le Programme de Hambourg en fixe le critère : toute invention ne sert pas le progrès ; chacune doit être examinée pour savoir si elle est utile au libre épanouissement, à la dignité, à la sécurité et au vivre-ensemble des êtres humains. C'est à l'aune de cette phrase que la politique social-démocrate à l'égard de l'intelligence artificielle doit être jugée.

Les changements se feront sentir partout : dans la géopolitique, dans la guerre et les systèmes d'armes, dans le travail, dans la répartition des richesses, dans la santé, jusqu'à la possible fusion de l'humain et de la machine – et, enfin, dans la question de savoir qui décidera à l'avenir : l'être humain ou la machine. Il s'agit d'un enjeu politique transversal qui exige de penser et d'agir autrement à tous les niveaux de la politique. Les thèses qui suivent explorent ces champs.

Les thèses

Thèse 1 : L'intelligence artificielle est une question qui engage l'humanité – et donc une question de principe

Les programmes fondamentaux ne traitent pas de technique. Ils traitent du pouvoir, de la liberté, de la justice et de la question de savoir comment les êtres humains veulent vivre ensemble. C'est précisément pour cela que l'intelligence artificielle doit y figurer. Car elle est plus qu'une étape supplémentaire de la rationalisation technique et touche au cœur même de ce qui fait la politique social-démocrate : la solidarité, le travail, l'égalité, la démocratie, la paix et l'autodétermination humaine. Quiconque n'y voit qu'une affaire d'innovation ou d'attractivité économique n'en a pas compris la portée.

La question décisive est celle du pouvoir : qui dispose des systèmes, qui fixe leurs objectifs, qui contrôle les données, qui perçoit les profits et qui supporte les risques ? Quatre groupes à eux seuls investissent cette année près de sept cents milliards de dollars dans la construction de centres de données ; cela équivaut, toutes les trois semaines, au coût de l'ensemble du projet Manhattan ; la somme annuelle dépasse la totalité du budget fédéral allemand, qui s'élève à environ 500 milliards d'euros en 2025. De telles forces décident des conditions de vie de milliards de personnes sans qu'une électrice ou un électeur se soit jamais prononcé à ce sujet. Une poignée d'hommes tiennent entre leurs mains les décisions sur l'usage de ces instruments, sur le pouvoir politique et technologique et sur l'argent, sur les États et les êtres humains, sans jamais avoir été élus. Le SPD doit donc inscrire l'intelligence artificielle là où se négocie l'ordre de la société : dans le programme fondamental, comme question constitutionnelle du XXI^e siècle – bien au-delà d'un chapitre sur le développement économique.

Thèse 2 : La géopolitique de l'intelligence artificielle exige la sécurité commune

Une course géopolitique à l'intelligence artificielle s'est engagée. Les États-Unis et la Chine se disputent la suprématie en matière de puissance de calcul, de semi-conducteurs, d'énergie et de talents ; les modèles, les puces et le capital se concentrent dans quelques régions du monde. L'Europe risque de devenir un simple terrain d'application de systèmes d'IA étrangers, dans une dépendance subie qui rappelle l'ancienne dépendance au pétrole. La souveraineté numérique fait donc partie de cette souveraineté de l'Europe sur les bases mêmes de son existence qu'un nouveau programme fondamental doit revendiquer. Il faut, aux niveaux européen et national, des infrastructures de calcul et de données propres et autonomes, une recherche propre, des modèles ouverts pour la science et l'administration. La recherche et le développement doivent également élaborer de nouvelles stratégies pour la sécurité des données et pour la résilience des infrastructures endommagées.

À l'heure actuelle, la course mondiale sert de moyen de chantage : celui qui régule, entend-on à Washington comme à Bruxelles et à Berlin, perdrait face au rival. Cette logique est aussi fausse que dangereuse. Des scientifiques américains et chinois – parmi lesquels le chercheur de Berkeley Stuart Russell et l'informaticien de Tsinghua et lauréat du prix Turing Andrew Yao – mettent ensemble en garde contre une course à la superintelligence qui ne connaît aucun vainqueur : celui qui la « gagnerait » serait le premier à perdre le contrôle au profit d'une machine intelligente. Ce qu'Olof Palme, Egon Bahr et Erhard Eppler ont formulé pour la

confrontation nucléaire vaut ici à nouveau : en fin de compte, la sécurité est commune ou elle n'est pas. Le SPD doit inscrire à son programme la coopération internationale en matière de sécurité de l'IA, y compris entre rivaux géopolitiques, associer le Sud global à l'accès à la technologie et à son contrôle, et s'opposer au récit selon lequel la course aux armements serait inéluctable.

Thèse 3 : La guerre au rythme des machines – la décision de vie ou de mort ne doit revenir à aucune machine

Avec l'intelligence artificielle, la guerre devient plus rapide, mais pas meilleure. Les systèmes d'alerte précoce, la sélection des cibles et l'appréciation de la situation reposent sur des données incertaines, incomplètes et manipulables ; lorsque les systèmes autonomes atteignent la vitesse de la machine et finissent par être reliés à l'architecture de commandement et de contrôle, une escalade peut s'enclencher et se dérouler plus vite qu'un être humain n'est capable de l'arrêter. On rapporte déjà d'Ukraine que des drones auraient, pour la première fois, tué des êtres humains de manière entièrement autonome – sans liaison radio, sans ordre humain à la dernière seconde. Que cela soit vérifié dans le détail ou non : la technique existe, elle est bon marché et elle se diffuse plus vite que les responsables politiques ne sont prêts à réagir.

À la différence des armes nucléaires, la maîtrise classique des armements échoue ici. La différence entre une arme télécommandée et une arme qui tue de manière autonome réside dans le logiciel, non dans du matériel dénombrable : une mise à jour suffit, et aucune inspection ne peut la déceler. C'est pourquoi seule la proscription complète de cette catégorie d'armes peut être efficace, comme on y est parvenu pour les armes biologiques et chimiques, les mines antipersonnel et les armes à sous-munitions. L'Assemblée générale des Nations unies a désigné ces dangers en décembre 2025 par 164 voix ; ont voté contre, entre autres, la Russie, les États-Unis et Israël – précisément les puissances qui font avancer ces systèmes. Le pape Léon XIV a fixé le critère dans son encyclique *Magnifica Humanitas* : l'intelligence artificielle doit « être désarmée » ; les décisions létales ou irréversibles ne doivent être confiées à aucun système artificiel. Le SPD doit inscrire dans son programme fondamental : aucun développement, aucune acquisition, aucun emploi d'armes qui décident de la vie et de la mort sans contrôle humain effectif ; une interdiction contraignante en droit international, telle que les Nations unies et le Comité international de la Croix-Rouge la réclament d'ici à la fin de 2026 – au besoin, sur le modèle des conventions sur les mines antipersonnel et les armes à sous-munitions, en dehors des enceintes de négociation bloquées. Et : l'intelligence artificielle n'a rien à faire dans la chaîne de commandement et d'alerte précoce nucléaire. Au XXI^e siècle, la politique de désarmement est aussi une politique de sécurité de l'IA.

Thèse 4 : Cette fois, c'est différent – l'intelligence artificielle transforme le travail en son cœur

L'affirmation rassurante selon laquelle la technique a toujours fini par créer plus d'emplois qu'elle n'en a détruits a été, historiquement, le plus souvent juste. Elle pourrait être en train de devenir fausse. Les machines d'autrefois automatisaient des pans de l'activité humaine ; le reste devenait plus productif et donc plus précieux. Une intelligence artificielle qui vise le travail cognitif dans son ensemble rompt cette logique. Le Fonds monétaire international estime qu'environ quarante pour cent des emplois dans le monde sont concernés, et environ soixante pour cent dans les économies avancées. La recherche économique récente montre en outre que les salaires peuvent s'effondrer avant même que l'automatisation complète ne soit atteinte, tandis que les rendements se concentrent entre les mains des propriétaires du capital et de la puissance de calcul. Sont touchés en premier lieu les métiers du savoir dont l'activité peut être démultipliée – analyse, conseil, administration, programmation – et ceux qui entrent dans la vie active, dont les postes de débutant disparaissent ; l'expérience est dévalorisée, le contrôle des performances automatisé.

En même temps, le travail est plus qu'un revenu : il confère dignité, reconnaissance et appartenance. Un revenu de base ne répond pas à lui seul à cette question. Des transferts monétaires, que l'économie doit de surcroît d'abord produire, ne remplacent pas la participation. Le SPD doit donc arrimer à la société les gains de productivité de l'intelligence artificielle : par la cogestion pour l'utilisation de l'IA dans l'entreprise, un droit opposable à la formation continue, une protection contre le contrôle automatisé des comportements et des performances, la réduction du temps de travail plutôt que les licenciements collectifs, la revalorisation des métiers du social et du soin que les machines ne peuvent remplacer, et une politique éducative qui place la faculté de jugement au-dessus de la simple maîtrise des outils. Le travail de qualité reste le critère, même lorsque la machine décide. La mutation structurelle liée à l'usage croissant de l'IA doit être façonnée par une politique d'anticipation. Les sociaux-démocrates doivent y voir une chance à saisir. À l'exemple de plans directeurs inspirés de l'IBA Emscher Park (l'exposition internationale d'architecture de la Ruhr), il faut élaborer des stratégies pour la mutation structurelle de notre temps.

Thèse 5 : Empêcher le techno-féodalisme – la question de la propriété fait son retour

Les données, les modèles et la puissance de calcul sont les moyens de production du XXI^e siècle, et ils se concentrent entre les mains de quelques groupes et de leurs propriétaires. Si le capital domine et que le travail humain devient remplaçable, c'est un ordre économique qui menace, dans lequel quelques seigneurs des plateformes tirent des rentes d'une infrastructure dont tous dépendent – un ordre que l'économiste Cédric Durand appelle techno-féodalisme. Le véritable problème serait alors l'abolition du marché par la domination privée et le capital privé, et non le marché lui-même : la dépendance au lieu de la concurrence, le tribut au lieu du salaire – et, pour finir, l'allégeance là où devrait se trouver la citoyenneté.

Or ces systèmes sont entraînés sur le savoir collectif de l'humanité – des livres, des travaux de recherche, de la musique et des milliards de conversations quotidiennes –, le plus souvent sans autorisation, sans reconnaissance ni rémunération. Ce qui est puisé dans un bien commun doit servir le bien commun. Que l'on propose désormais,

même aux États-Unis, d'associer le public au capital des grands groupes d'IA par le biais d'un fonds souverain le montre : la question de la propriété est de retour. Une participation de l'État ne constitue pas à elle seule un contrôle démocratique tant que reste ouverte la question de savoir au service de qui se trouve la technique. Le SPD doit poser avec détermination la question de la répartition des fruits de l'intelligence artificielle : par une fiscalité effective sur le pouvoir que confèrent les données et le calcul, un droit de la concurrence rigoureux permettant le démantèlement des groupes dominants, des infrastructures publiques de calcul et de données, des communs numériques, une rémunération équitable des autrices et des auteurs, et la participation des salariés comme de la société aux profits. L'État social démocratique a été la réponse au capitalisme industriel ; il doit maintenant devenir la réponse au féodalisme numérique.

Thèse 6 : La vie privée protège la démocratie – limiter la surveillance et la manipulation

Dès 2013, Michal Kosinski et ses collègues ont démontré tout ce que les traces numériques révèlent d'une personne. À partir de simples « likes » sur Facebook, l'orientation sexuelle, la couleur de peau, la religion et la préférence partisane pouvaient être prédites avec des taux d'exactitude compris entre 82 et 95 pour cent. Les personnes concernées n'avaient indiqué ces caractéristiques nulle part ; c'est la combinaison de nombreux signaux faibles qui produisait le profil. Une étude complémentaire de 2015 a montré qu'une dizaine de « likes » suffisent pour évaluer la personnalité de quelqu'un plus justement que ne le peuvent ses collègues de travail. Avec soixante-dix « likes », le modèle surpassait les amis, avec cent cinquante la propre famille, avec environ trois cents même le conjoint. Dans des expériences de terrain menées auprès d'environ 3,5 millions de personnes, la publicité adaptée au profil psychologique a généré jusqu'à quarante pour cent de clics et cinquante pour cent d'achats en plus. L'affaire Cambridge Analytica, dans laquelle les données de près de 87 millions d'utilisateurs de Facebook ont été détournées, a montré comment cela devient une arme politique.

L'intelligence artificielle générative abaisse encore le coût de cette manipulation : des textes produits en masse, des images et des voix d'un réalisme trompeur, des messages taillés sur mesure pour chaque individu, hors de tout contrôle public. En même temps apparaît le « dividende du menteur » : même des preuves authentiques peuvent être contestées comme prétendument générées artificiellement, et la confiance dans l'espace public s'érode. Celui qui connaît les peurs, les faiblesses et les dispositions des gens peut les orienter sans qu'ils s'en aperçoivent. La protection des données relève donc de la politique démocratique, non de la bureaucratie. Le SPD doit inscrire dans son programme fondamental : pas de surveillance biométrique de masse, des limites strictes au microciblage politique, l'interdiction de déduire des caractéristiques sensibles à des fins d'influence politique, l'étiquetage des contenus politiques synthétiques, la transparence de la publicité en ligne, l'accès des chercheurs aux plateformes et un renforcement massif de l'éducation aux médias. La vie privée est la condition pour que les êtres humains puissent juger librement et voter librement.

Thèse 7 : Soigner, oui ; disposer de l'être humain, non – la santé et les limites de l'humain

Nulle part les chances de l'intelligence artificielle ne sont plus tangibles qu'en médecine. Des systèmes comme AlphaFold, distingué par le prix Nobel en 2024, ont prédit la structure de centaines de millions de protéines et accéléré de plusieurs années la recherche de principes actifs ; l'IA détecte sur les images des tumeurs qui échappent à l'œil humain et décharge le personnel soignant et les médecins des tâches de documentation. Elle peut en outre porter le savoir médical dans des régions sous-dotées. Une social-démocratie qui conçoit la santé comme un bien public doit rendre ces possibilités accessibles à tous, indépendamment du revenu, de l'origine et du lieu de résidence. Mais en même temps : le diagnostic et le traitement restent une responsabilité médicale ; aucun algorithme ne doit rationner des soins ou transformer les malades en jeux de données, et les données de santé ne doivent jamais se retourner contre les personnes dont elles proviennent.

Mais la technique ne s'arrête pas à la peau de l'être humain. Les interfaces cerveau-ordinateur sont passées du laboratoire à l'hôpital : dans le monde, plus de deux douzaines de personnes paralysées portent déjà de tels implants, grâce auxquels elles commandent des ordinateurs par la pensée ; la production en série et des opérations automatisées sont annoncées pour cette année, et les fabricants parlent ouvertement d'une future « symbiose » de l'humain et de la machine. Comme thérapie pour les personnes paralysées, aveugles ou gravement malades, c'est une bénédiction. Comme programme d'« amélioration » de l'être humain en bonne santé, ce serait le franchissement d'une limite, qui ferait naître une humanité à deux vitesses, celle des optimisés et celle des laissés-pour-compte : les données neuronales sont ce qu'un être humain peut livrer de plus intime.

Le Programme de Hambourg de 2007, toujours en vigueur, ne connaît ni l'intelligence artificielle ni les interfaces cerveau-ordinateur ; ni l'une ni les autres n'existaient alors sous leur forme actuelle. Il pose cependant un principe qui peut être transposé directement à ces nouvelles technologies : il maintient l'interdiction de l'intervention génétique ciblée sur la lignée germinale humaine et exige que toute invention soit examinée pour savoir si elle sert le libre épanouissement, la dignité, la sécurité et le vivre-ensemble des êtres humains. Un nouveau programme fondamental doit étendre ce principe à la neurotechnologie et protéger l'intégrité mentale avec la même clarté : protection stricte des données neuronales, frontière nette entre le soin et l'augmentation technique de l'être humain, aucun accès commercial ou étatique au cerveau. La dignité de l'être humain est indisponible, y compris face à sa propre technique.

Thèse 8 : L'être humain reste la mesure – les décisions ne doivent pas être cédées aux machines

Le changement le plus silencieux, et peut-être le plus lourd de conséquences, est l'abandon insidieux des décisions. D'abord la machine recommande. Puis elle rédige. À la fin, elle décide : des crédits et des candidatures, des prestations sociales et des examens, bientôt des actes administratifs, des appréciations de situation et des projets de jugement. Les agents d'IA de dernière génération planifient sur de longues périodes, agissent de manière autonome et pilotent d'autres systèmes ; leur autonomie n'est pas un effet secondaire, elle est la condition de leur fonctionnement. À chaque décision déléguée, le confort grandit, et avec le confort la capacité s'amenuise : celui qui renonce à décider désapprend à le faire. Au bout du compte, c'est une société formellement libre et, de fait, dirigée.

À cela s'ajoute que ces systèmes sont entraînés, non programmés : cultivés plutôt que construits. Même leurs concepteurs ne peuvent expliquer ou prédire leur comportement de manière fiable ; la recherche sur l'interprétabilité accuse des années de retard sur le développement, alors que les modèles participent déjà à l'amélioration de leurs propres successeurs. Lors de tests contrôlés, des modèles de pointe ont trompé leurs évaluateurs et tenté d'empêcher leur propre mise à l'arrêt par le chantage : résultat logique de l'optimisation en vue d'un objectif, et non malveillance. Le Center for AI Safety a constaté le risque d'une perte de contrôle dès 2023 dans une déclaration également soutenue par des développeurs de premier plan comme Sam Altman et Demis Hassabis : ce risque se range aux côtés des pandémies et de la guerre nucléaire. Il en découle la primauté de la responsabilité humaine : aucune machine ne doit prendre de décisions irréversibles – ni sur la vie, ni sur la liberté, ni sur les moyens d'existence, ni sur la guerre et la paix. Le SPD doit consacrer la responsabilité en dernier ressort, l'obligation de motivation et des voies de recours effectives partout où des algorithmes statuent sur des êtres humains, et subordonner l'emploi de systèmes autonomes dans l'État, la justice et les infrastructures critiques à un contrôle humain. En fin de compte, la responsabilité incombe toujours à un être humain, jamais à la machine – et celui-ci doit être en mesure de l'assumer.

Thèse 9 : Des règles strictes ne freinent pas le progrès – elles en sont la condition

Aucun médicament n'arrive sur le marché sans autorisation, aucun avion ne décolle sans contrôle. Aucune centrale non plus n'est raccordée au réseau sans autorisation. Seule la technologie peut-être la plus puissante de notre temps est jusqu'ici mise en circulation presque sans formalité, sur la simple parole de ses concepteurs ; aux États-Unis, selon la formule incisive du physicien Max Tegmark, l'intelligence artificielle est moins réglementée qu'une sandwicherie. Le principe doit être inversé : la preuve de la sécurité avant la mise en circulation plutôt que la limitation des dégâts après coup. Le règlement européen sur l'intelligence artificielle (AI Act), avec ses interdictions des pratiques manipulatoires et de la notation sociale et son classement à haut risque des systèmes liés aux élections, est un début, mais non un aboutissement : il faut des audits indépendants obligatoires des modèles les plus performants avant leur déploiement, des obligations de signalement des incidents graves, des règles de responsabilité claires, l'accès de la recherche publique aux systèmes et une protection particulière des infrastructures critiques. Quiconque affirme que de telles règles étouffent l'innovation confond la liberté avec l'irresponsabilité : seule la confiance qui naît de règles contraignantes rend une technologie acceptable pour la société.

Et parce que le risque est mondial, une régulation nationale ne suffit pas. La Déclaration de Bletchley, signée par 28 États et l'Union européenne, a été un premier pas ; des institutions internationales contraignantes doivent lui succéder : une supervision des capacités les plus dangereuses, comme le monde en a créé une pour la technologie nucléaire, des tests de sécurité communs, une communication de crise entre les grandes puissances.

Un conflit ouvert a éclaté sur la direction de cette évolution. Une partie des investisseurs et des dirigeants de groupes veut accélérer encore le rythme pour être la première à atteindre ce que l'on appelle une superintelligence : un système qui surpasse l'être humain dans presque toutes les capacités intellectuelles et continue de s'améliorer lui-même. Beaucoup des chercheurs les plus respectés de la discipline s'y opposent, parmi eux le prix Nobel de physique Geoffrey Hinton et le lauréat du prix Turing Yoshua Bengio. Ils avertissent qu'un tel système pourrait échapper à tout contrôle humain, avec des conséquences pouvant aller jusqu'à l'extinction de l'humanité, et demandent que son développement soit interdit tant qu'il n'existe ni un large consensus scientifique sur sa sécurité et sa contrôlabilité ni une large adhésion du public. C'est ainsi que le Future of Life Institute l'a formulé en octobre 2025 dans sa Déclaration sur la superintelligence, que des dizaines de milliers de personnes ont signée depuis. Le SPD doit faire sienne cette exigence et s'engager en faveur d'un moratoire international contraignant.

La vitesse du développement dépasse actuellement la capacité d'adaptation de toute gouvernance. La réponse ne peut être la capitulation de la démocratie : celle-ci doit devenir plus rapide et mieux informée, mais surtout plus sûre d'elle-même. Les engagements volontaires des groupes ne suffisent pas : il faut du droit, une supervision et un système politique qui n'abdique pas sa responsabilité. Le SPD doit concevoir la politique de sécurité de l'IA comme une politique de paix et de démocratie, et faire de l'Allemagne et de l'Europe les pionnières de règles internationales contraignantes. Pour asseoir cette nouvelle politique, la recherche et le développement indépendants doivent être renforcés.

Thèse 10 : Le progrès au service de l'être humain – le mandat du Programme de Hambourg

Le Programme de Hambourg engage la social-démocratie à mettre les possibilités du progrès scientifique et technique au service des êtres humains, et il l'exhorte en même temps à examiner toute invention pour savoir si elle répond à cette exigence. Cette double attitude est l'héritage qu'Erhard Eppler a laissé au parti : la distinction entre ce qui doit changer et ce qui doit être préservé. Appliqué à l'intelligence artificielle, cela signifie : nous ne voulons pas arrêter la technique, nous ne sommes pas, en ce sens, des conservateurs de structures. Nous sommes des conservateurs de valeurs : nous voulons empêcher que la technique n'abolisse l'être humain, qu'elle ne dévalorise son travail, ne rassemble sa richesse en quelques mains, ne désagrège son espace public, ne fasse de son corps une plateforme, ne le dépossède de ses décisions et ne mette sa paix en péril.

L'Erhard-Eppler-Kreis invite le parti à mener ce débat de manière ouverte, sérieuse, tournée vers l'avenir et sans crainte des grandes questions. L'intelligence artificielle transformera profondément l'humanité ; que ce soit pour le meilleur ou pour le pire se décidera dans la politique, non dans la technique. De grandes chances et des règles strictes ne sont pas contradictoires. Ce sont les deux faces d'une même idée : seul ce qui est maîtrisé peut libérer. Un nouveau programme fondamental qui n'y apporterait aucune réponse serait dépassé le jour même de son adoption.

Proposition de formulation pour le programme fondamental

L'intelligence artificielle doit servir l'être humain, être façonnée par les êtres humains dans l'intérêt de la société et être contrôlée démocratiquement. Elle ouvre de grandes chances pour la santé, l'éducation, la science, le travail et les biens publics – et elle ne doit pas, en même temps, devenir l'infrastructure d'une nouvelle fracture sociale, d'une surveillance totale ou d'une guerre automatisée. Nous concevons l'intelligence artificielle comme une question de pouvoir et en même temps comme une chance pour l'avenir : les données, la capacité de calcul, les modèles et les applications ne doivent pas être contrôlés par quelques groupes, appareils militaires ou États autoritaires. Là où cette technologie touche aux droits fondamentaux, ce sont les règles démocratiques qui décident – non la faisabilité technique ni la logique des marchés.

Nous associons innovation et protection sociale. Les gains de productivité de l'intelligence artificielle doivent profiter aux salariés et à la société. Là où l'IA est utilisée sur le lieu de travail, il faut un renforcement de la cogestion par les syndicats et les comités d'entreprise, la qualification des salariées et des salariés, la transparence et une protection contre le contrôle automatisé ; celles et ceux qui entrent dans la vie active méritent une protection particulière. Les données, les modèles et la puissance de calcul sont les moyens de production de ce siècle : nous imposons équitablement leurs rendements, empêchons les monopoles, construisons des infrastructures numériques publiques et des communs, façonnons la mutation structurelle nécessaire et associons la société à la richesse puisée dans son savoir collectif. Nous n'accepterons pas un techno-féodalisme dans lequel quelques propriétaires de plateformes disposent des bases de l'existence de tous.

La vie privée est la condition de l'autodétermination démocratique. Les traces numériques permettent de déduire des opinions politiques, des traits de personnalité et des vulnérabilités. C'est pourquoi nous interdisons la surveillance biométrique de masse et les pratiques manipulatrices fondées sur l'IA, limitons le microciblage psychologique, assurons la transparence de la publicité politique en ligne et protégeons les citoyennes et les citoyens contre la désinformation personnalisée. L'espace public démocratique n'est pas une marchandise.

L'intelligence artificielle doit soigner, non disposer de l'être humain. Nous mettons l'IA au service de la prévention, du diagnostic, du traitement et des soins, et rendons ses bienfaits médicaux accessibles à tous – indépendamment du revenu et du lieu de résidence. Les décisions de diagnostic et de traitement restent de la responsabilité des médecins. Nous approuvons les neurotechnologies comme thérapie et les limitons comme intervention dans ce qui fait l'humanité de l'être humain : nous protégeons les données neuronales et l'intégrité mentale, traçons une frontière nette entre le soin et l'augmentation technique de l'être humain et maintenons que la dignité de l'être humain est indisponible – y compris face à la fusion de l'humain et de la machine.

Dans les domaines critiques pour la sécurité, la primauté de la responsabilité humaine s'applique. Aucune machine ne doit prendre de décisions incontrôlables ou irréversibles sur la vie, la liberté, la guerre ou la paix. Nous rejetons le développement, l'acquisition et l'emploi de systèmes d'armes autonomes dans lesquels un être humain ne décide pas de chaque emploi contre des êtres humains et n'en reste pas responsable, et nous nous engageons en faveur de leur proscription en droit international ; l'intelligence artificielle n'a pas sa place dans les chaînes de décision et d'alerte précoce nucléaires. Nous rejetons le développement d'une superintelligence qui pourrait surpasser l'être humain dans presque toutes les capacités intellectuelles et échapper à son contrôle, tant qu'il n'existe ni un large consensus scientifique sur sa sécurité et sa contrôlabilité ni une large adhésion du public. À cette fin, nous nous engageons en faveur d'un moratoire international contraignant. Parce que personne ne peut gagner la course aux systèmes les plus puissants, le principe de la sécurité commune s'applique ici aussi : des règles internationales, une recherche commune en matière de sécurité, une communication de crise entre les grandes puissances et un accès équitable du Sud global à la technologie. L'Europe doit pour cela devenir numériquement souveraine, capable de réaliser elle-même ses valeurs dans cette technologie.

Notre référence reste l'État de droit démocratique et social. En son sein, nous défendons nos valeurs fondamentales de liberté, de justice et de solidarité. L'intelligence artificielle doit faciliter le travail, élargir le savoir, améliorer la santé et renforcer les biens publics. Elle ne doit pas priver les êtres humains de leur autonomie ni fragmenter l'espace public. Elle ne doit pas concentrer davantage le pouvoir. Nous examinons chacune de ses applications pour savoir si elle est utile au libre épanouissement, à la dignité, à la sécurité et au vivre-ensemble des êtres humains – et nous créons les règles, les institutions et les accords internationaux qui garantissent que l'être humain reste la mesure.

Sources (sélection)

1. SPD : Programme de Hambourg (Hamburger Programm). Programme fondamental du Parti social-démocrate d'Allemagne, adopté lors du congrès fédéral du 28 octobre 2007.
2. Kosinski, M. / Stillwell, D. / Graepel, T. : Private traits and attributes are predictable from digital records of human behavior. PNAS 110 (15), 2013. <https://www.pnas.org/doi/10.1073/pnas.1218772110>
3. Youyou, W. / Kosinski, M. / Stillwell, D. : Computer-based personality judgments are more accurate than those made by humans. PNAS 112 (4), 2015. <https://www.pnas.org/doi/10.1073/pnas.1418680112>
4. Matz, S. / Kosinski, M. / Nave, G. / Stillwell, D. : Psychological targeting as an effective approach to digital mass persuasion. PNAS 114 (48), 2017. <https://www.pnas.org/doi/10.1073/pnas.1710966114>
5. Federal Trade Commission : Opinion and Order against Cambridge Analytica, 2019. <https://www.ftc.gov/news-events/news/press-releases/2019/12/ftc-issues-opinion-order-against-cambridge-analytica-deceiving-consumers-about-collection-facebook>
6. Fonds monétaire international : AI Will Transform the Global Economy. Let's Make Sure It Benefits Humanity, 2024. <https://www.imf.org/en/Blogs/Articles/2024/01/14/ai-will-transform-the-global-economy-lets-make-sure-it-benefits-humanity>
7. Organisation internationale du travail (OIT) : Generative AI and Jobs, 2023. <https://www.ilo.org/publications/generative-ai-and-jobs-global-analysis-potential-effects-job-quantity-and-quality>
8. Goldman Sachs : The Potentially Large Effects of Artificial Intelligence on Economic Growth, 2023. <https://www.gspublishing.com/content/research/en/reports/2023/03/27/d64e052b-0f6e-45d7-967b-d7be35fabd16.html>
9. Korinek, A. / Suh, D. : Scenarios for the Transition to AGI. NBER Working Paper 32255, 2024 ; voir aussi les contributions au volume du NBER « The Economics of Transformative AI », 2025. <https://www.nber.org/papers/w32255>
10. Center for AI Safety : Statement on AI Risk, 2023. <https://safe.ai/work/press-release-ai-risk>
11. Future of Life Institute : Statement on Superintelligence, 22 octobre 2025. <https://superintelligence-statement.org/>
12. Hassabis, D. : Discours à l'India AI Impact Summit, 19 février 2026, cité d'après : Demis Hassabis Predicts AGI Will Have 10x The Impact Of The Industrial Revolution, Yahoo Finance, 20 février 2026. <https://finance.yahoo.com/news/demis-hassabis-predicts-agi-10x-143113425.html>
13. The Bletchley Declaration by Countries Attending the AI Safety Summit, novembre 2023. <https://www.gov.uk/government/publications/ai-safety-summit-2023-the-bletchley-declaration/the-bletchley-declaration-by-countries-attending-the-ai-safety-summit-1-2-november-2023>
14. Union européenne : Règlement (UE) 2024/1689 sur l'intelligence artificielle (AI Act). <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2024/1689/oj/eng>
15. Freedom House : Freedom on the Net 2023 – The Repressive Power of Artificial Intelligence. <https://freedomhouse.org/report/freedom-net/2023/repressive-power-artificial-intelligence>
16. CICR : Position on Autonomous Weapon Systems, 2021 ; Secrétaire général de l'ONU et présidente du CICR : Appel conjoint sur les systèmes d'armes autonomes, 2023. <https://www.icrc.org/en/document/joint-call-un-and-icrc-establish>

17. Bläsius, K. H. : Künstliche Intelligenz und Krieg. Welche Risiken entstehen, wenn der Mensch die Kontrolle verliert?
[Intelligence artificielle et guerre. Quels risques apparaissent lorsque l'être humain perd le contrôle ?] Springer, 2026.
<https://link.springer.com/book/10.1007/978-3-662-72526-9>
18. Pape Léon XIV : Encyclique « Magnifica Humanitas », Rome, Pentecôte 2026.
19. Sanders, B. : The Public Should Own Half of the Big A.I. Companies, 1^{er} juin 2026.
<https://www.sanders.senate.gov/op-eds/the-public-should-own-half-of-the-big-a-i-companies/>
20. CBC News : Reportage sur l'étude Neuralink CAN-PRIME (26 patients implantés dans le monde), 2 juillet 2026.
<https://www.cbc.ca/news/canada/british-columbia/vancouver-neuralink-patient-als-vpd-sergeant-9.7253579>
21. Erhard-Eppler-Kreis : Analyses sur l'intelligence artificielle, 2026 – notamment « Diesmal ist es anders » [Cette fois, c'est différent], « Die Maschine lässt sich nicht einfach ausschalten » [La machine ne se laisse pas simplement éteindre], « Maschinen, die klüger werden als ihre Erbauer » [Des machines qui deviennent plus intelligentes que leurs constructeurs], « Der Zug ohne Bremsen » [Le train sans freins], « Magnifica Humanitas », « Wem gehört die künstliche Intelligenz? » [À qui appartient l'intelligence artificielle ?], « Die Entscheidung über Leben und Tod » [La décision de vie ou de mort].

Traduit de l'original allemand « Zehn Thesen zur Künstlichen Intelligenz für das neue sozialdemokratische Grundsatzprogramm » (Erhard-Eppler-Kreis, www.erhard-eppler-kreis.de).